

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 5
	Présents : 4
	Votants : 4

L'an deux mil vingt deux, le quinze mars, le Conseil d'Administration de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

**Date de convocation :** Jeudi 10 mars 2022

**Présents :** Mesdames GONTHIER-GEORGES Céliane, ALLARD VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CRASTES Pierre-Jean

**Excusé :** COINDET Jocelyne,

ALLARD VAUTARET Claire a été élue secrétaire.

**CONVENTION POUR UNE PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DES FRAIS DE  
CANTINE**

Monsieur Le Président informe le conseil que la famille LLOVET domiciliée sur notre Commune a dû inscrire pour des raisons de santé ses filles dans deux classes séparées au sein de l'école de Viry.

La Commune de Viry dispose d'un règlement intérieur fixant les tarifs des services périscolaires, qui prévoit que les élèves venant d'une Commune extérieure payent un tarif déterminé sans prise en compte du quotient familial.

Or compte-tenu des difficultés financières rencontrée par cette famille, le CCAS de Chênex souhaite pouvoir lui apporter une aide financière, en payant directement à la Commune de Viry, la différence entre le tarif dû par une famille extérieure à la Commune, et le tarif correspondant au quotient familial de la famille.

Afin de fixer les modalités pratiques de cette prise en charge par le CCAS de Chênex, la Commune de Viry propose de rédiger une convention entre les deux Communes prenantes effets à la rentrée scolaire 2021, soit le 2 septembre 2021.

Entendu le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **Approuve** la convention entre le CCAS de Chênex et la Commune de Viry ;
- **Demande** à Monsieur Le Président d'inscrire les crédits correspondants au Budget Primitif de 2022
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention.

Le Président,  
Pierre-Jean CRASTES.

